



## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

**PARIS, LE 21 DECEMBRE 2020**

### **Mathieu ACEBES (USA PERPIGNAN)**

*USA Perpignan / Oyonnax Rugby du 18 décembre 2020 (J14 PRO D2)*

**Carton rouge**

A l'occasion de la rencontre USA Perpignan / Oyonnax Rugby, M. Mathieu ACEBES a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Mathieu ACEBES est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mardi 5 janvier 2020.

M. Mathieu ACEBES est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Valentin URSACHE (OYONNAX RUGBY)**

*USA Perpignan / Oyonnax Rugby du 18 décembre 2020 (J14 PRO D2)*

**Carton rouge**

A l'occasion de la rencontre USA Perpignan / Oyonnax Rugby, M. Valentin URSACHE a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Valentin URSACHE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mardi 5 janvier 2020.

M. Valentin URSACHE est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Felix LE BOURHIS (US CARCASSONNAISE)**

*AS Béziers Hérault / US Carcassonnaise du 18 décembre 2020 (J14 PRO D2)*

**Carton rouge**

A l'occasion de la rencontre AS Béziers Hérault / US Carcassonnaise, M. Felix LE BOURHIS a été définitivement exclu par l'arbitre à la 79e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Felix LE BOURHIS est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mardi 5 janvier 2020.

M. Felix LE BOURHIS est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Flavien VUAGNAT (VALENCE ROMANS DROME RUGBY)**

*USA Perpignan / Oyonnax Rugby du 18 décembre 2020 (J14 PRO D2)*

**Carton rouge**

A l'occasion de la rencontre Stade Aurillacois Cantal-Auvergne / Valence-Romans Drôme Rugby, M. Flavien VUAGNAT a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Flavien VUAGNAT est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mardi 5 janvier 2020.

M. Flavien VUAGNAT est suspendu dans l'attente de cette audience.

---

## **CONTACT PRESSE**

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51